

Réseaux socio-économiques locaux d'agriculteurs « alternatifs » et circulation de ressources pour l'activité agricole. Le cas d'un collectif paysan informel du Nord du Vaucluse.

Local socioeconomic networks within farmers and exchange of resources for agricultural activity. Study case of a farmer group of French Vaucluse.

C.Scorsino¹ ; E.Polge² ; M.Debolini¹

¹ UMR EMMAH, INRA Avignon

² UMR Territoires, IRSTEA Clermont-Ferrand

Résumé

Les collectifs d'agriculteurs pourraient bien constituer un levier important pour les transitions agricoles. Cette contribution propose d'étudier les réseaux socio-économiques en place au sein d'un collectif paysan du Nord du Vaucluse, dont les membres possèdent des systèmes productifs « alternatifs ». En mobilisant l'analyse de réseaux sociaux, et via l'étude de la diversité des ressources échangées et des coopérations entre les membres du collectif, il s'agit ici de comprendre le rôle joué par le groupe et par les relations sociales dans les activités agricoles. Ce travail met en avant la place centrale qu'occupe la ressource sociale pour les systèmes productif du collectif étudié, contribuant à un processus d'autonomisation et d'intégration locale des agriculteurs.

(JEL : Q12, Q13, Q16)

Mots-clés : Analyse de réseaux, Collectif agricole, Ressource sociale, Agricultures alternatives, Coopération

Les impératifs d'écologisation qui parcourent le paysage agricole français depuis une vingtaine d'années, ont conduit les politiques publiques à promouvoir, depuis 2012, le développement de l'agroécologie : parmi les dispositifs mis en place pour accompagner ce développement, figurent le soutien aux démarches collectives agricoles (Compagnone *et al.*, 2018). Ce regain d'intérêt pour les dynamiques collectives montrent que, dans un contexte où la diminution du nombre d'agriculteurs et les modifications des territoires ruraux génèrent une distanciation des liens entre agriculteurs et un relâchement des réseaux professionnels agricoles (Ruault et Soulard, 2015), le besoin de coopération et d'échange reste une réalité de l'activité agricole.

Dans les années 1980, les premiers travaux mobilisant l'analyse de réseaux sociaux pour l'appliquer à des groupes d'agriculteurs (Darré *et al.*, 1989 ; Darré 1984) ont montré l'importance des configurations sociales et des réseaux de dialogues dans les qualifications collectives des agriculteurs. A l'instar de ces réseaux de dialogue entre agriculteurs au sein des municipalités -ou « Groupes Professionnels Locaux »-, et dans lesquels se jouaient dans les années 60 les changements de pratiques et la redéfinition des normes agricoles (Darré *et al.*, 1989 ; Darré, 1984), les collectifs d'agriculteurs ancrés localement pourraient aujourd'hui être un levier pour les processus de transitions. En effet, il a été montré que les processus de changement de pratiques sont, entre autres, le produit d'interactions sociales (Darré, 1984), et les collectifs génèrent un espace de discussion et facilitent la mise en place de réseaux sociaux-économiques en leur sein. De fait, l'appartenance à une même organisation se traduit par l'existence d'interactions entre ses membres (Rallet et Torre, 2004), et les collectifs agricoles génèrent une proximité organisée (Polge and Torre, 2017; Polge *et al.*, 2016; Rallet et Torre, 2004) qui favorisent l'établissement de relations socio-économiques entre les agriculteurs qui le constituent.

Les collectifs d'agriculteurs peuvent également donner lieu à des dynamiques et actions collectives, qui permettent à leurs membres d'accéder à des ressources stratégiques (Compagnone, 2014), à la fois cognitives et matérielles, et rendraient les transitions plus robustes et moins réversibles (Lamine *et al.*, 2009). En outre, les collectifs ancrés localement pourraient autoriser l'innovation et la recherche de solutions adaptées localement, en réponse à des situations singulières et fondées sur les savoirs des agriculteurs, et répondre par cela-même à l'un des enjeux de l'Agroécologie (Compagnone *et al.*, 2018).

Dans ce contexte de renouveau pour les dynamiques de groupe, nous assistons également à l'émergence de nouvelles formes de collectifs d'agriculteurs (Ruault et Soulard, 2015), qui coexistent avec les formes plus classiques (elle-mêmes en évolution), et qui répondent aux transformations qui traversent le développement agricole et à l'essor de formes d'agricultures dites « alternatives » souvent portés par des néo-ruraux. Cette dernière catégorie, bien qu'hétérogène (Lamine, 2012), désigne ici des agriculteurs s'installant en dehors du cadre d'une reprise d'exploitation familiale (Cazella, 2001 ; Bellon *et al.*, 1995), et qui peuvent ou non être issus du milieu agricole (Lamine, 2012).

Nous nous intéressons dans la suite à un collectif d'agriculteurs informel réunissant des agriculteurs en marge des modèles agricoles dominants et, dans la lignée des travaux portant sur les interactions entre agriculteurs d'une même commune (Polge *et al.*, 2018; Campagnone, 2014, 2004 ; Campagnone et Hellec, 2015 ; Darré *et al.*, 1989), nous proposons d'étudier les réseaux socio-économiques qui s'établissent entre les membres de ce collectif.

En mobilisant l'analyse de réseaux sociaux (ARS dans la suite), nous proposons d'étudier les relations socio-économiques établies au sein du collectif d'agriculteur ciblé, à travers l'analyse des

réseaux de communication, de conseil et de circulation de ressources productives matérielles que ces relations génèrent. Avec l'ARS, nous choisissons dans ce travail de décrire un phénomène relationnel – celui engendré par l'existence du collectif- à travers la structure du réseau d'interactions généré par ce phénomène (Polge *et al.*, 2016).

Il s'agira via une analyse de la structure des réseaux (notamment, par l'identification de structures cohésives qui les constituent), des positionnements des membres et par l'étude de la diversité des ressources circulantes (Polge *et al.*, 2018), de comprendre les relations socio-économiques établies au sein du groupe et la mobilisation individuelle ou collective de ces relations comme support pour les activités agricoles. L'analyse permettra, entre autres, d'identifier comment les relations avec les autres agriculteurs donnent aux membres un accès à des ressources concrètes. Il s'agira également d'évaluer l'importance que représente ce type de collectif et les réseaux locaux pour des systèmes productifs ayant une vocation agro-écologique et alternative, et portée par des « néo-ruraux ». Enfin, l'analyse des poly-appartenances nous permettra d'étudier l'accès à des ressources extérieures aux groupes, et de mettre en évidence l'existence de lien avec d'autres collectifs, permise par des individus en position intermédiaire (Burt, 1995).

Cas d'étude et méthodologie : Étudier les interactions au sein du collectif PPS

1. Le collectif paysan du Pays des Sorgues

Dans la suite, notre objet d'étude est le collectif « Paysan du Pays des Sorgues » (nommé PPS ci-après) qui est un groupe d'agriculteurs informel, n'ayant pas de statut officiel, mais dont l'existence est attestée par la formalisation qu'en font ses membres et par un certain sentiment d'appartenance qui les associe au groupe.

Créé entre 2015 et 2016, entre autre à l'initiative de l'ADEAR¹ 84, le collectif regroupe des agriculteurs ayant des activités agricoles diversifiées et dont une majorité possèdent au moins une activité de maraîchage. Les membres de PPS sont des agriculteurs qui ne se sont pas installés dans le cadre d'une reprise familiale et qui, pour la plupart, ne sont pas issus du milieu agricole. Ils sont les tenants d'une agriculture qualifiable d'« alternative » et ont des profils socio-professionnels diversifiés. Une grande partie des membres du collectif sont des agriculteurs ayant choisi de s'installer via l'accompagnement « Éco-paysan » dispensé par l'ADEAR du Vaucluse.

Les systèmes productifs mis en place par les membres se fondent tous sur des pratiques relevant de l'agriculture biologique, souvent avec une certification AB (Agriculture Biologique) ou équivalent (Nature et Progrès, Demeter), et commercialisent au moins une partie de leur production - sinon la totalité dans la plupart des cas - via des circuits courts.

La coordination du groupe, à travers l'organisation de réunions mensuelles et le relais d'informations, est prise en charge par un représentant issu du milieu associatif rural et paysan, mais n'intervenant pas en qualité de conseiller agricole, ni vraiment d'animateur. Le collectif comptait, en 2018, 44 agriculteurs répertoriés (c'est à dire qu'ils sont intégrés dans les discussions et listes de diffusion), dont 26 ont été qualifiés d'actifs par le représentant (ils assistent aux réunions et sont connus du représentant). Le groupe a identifié un certain nombre de problématiques communes aux membres, et a ensuite mis en place des comités thématiques en lien avec celles-ci (chantier participatif, habitat léger, foncier..).

1 Association pour le développement de l'emploi agricole et rural, membre de la FADEAR

2. Zone d'étude : Le Nord du Vaucluse, zone primeur et viticole

La zone d'influence du collectif paysan étudié s'étend sur la partie Nord du Vaucluse, dans une zone centralisée autour du Comtat Venaissin et du pays des Sorgues, à l'est de la vallée du Rhône. Le territoire se compose majoritairement d'une vaste plaine alluviale et de plateaux et formations calcaires.

Des années 30 aux années 60, le secteur agricole dans cette zone - à l'image du Vaucluse dans son ensemble-, a connu un âge d'or en se positionnant comme une zone primeur d'exportation grâce au développement des activités de maraîchage la suite de la création du canal de Carpentras. Depuis, l'activité maraîchère y est restée importante, bien que fragilisée par la concurrence étrangère dès les années 80, et s'est accompagnée d'un développement de la viticulture et de l'arboriculture, en faisant ainsi une zone de production agricole diversifiée. Les dynamiques et évolutions actuelles montrent toutefois une expansion du vignoble au détriment des autres activités agricoles, avec pour conséquence une perte dans la diversité des paysages ruraux et de la production agricole. Ce développement du vignoble, notamment dans les zones d'appellation qui y sont largement répandues, couplé à l'attrait touristique et à la pression urbaine sur le territoire, engendrent des problématiques d'accès au foncier pour les agriculteurs non issus du milieu agricole.

3. L'entretien comme méthode de collecte des données

Une série d'entretiens avec les membres du collectif PPS a été menée entre juillet 2018 et mars 2019. Si le collectif ciblé ne regroupe pas exclusivement des maraîchers, nous avons choisi pour ce travail d'étudier en priorité les maraîchers du groupe. Ainsi, nous avons cherché à nous entretenir avec la totalité des membres répondant au double critère de pratiquer au moins une activité de maraîchage et d'avoir été identifié par le représentant du groupe comme parmi les plus actifs (ceux assistant aux réunions). Au total, 11 agriculteurs ont été interrogés au sein du collectif.

Les entretiens avec les agriculteurs ont été construits selon un format hybride, avec une première phase d'entretien semi-directive et une seconde partie plus directive de type sociométrique. La première phase des entretiens, nous a permis de décrire les exploitations agricoles et leurs trajectoires, de caractériser les agriculteurs d'un point de vue socio-économique et en termes de perceptions et représentations de leur activité, et de positionner les agriculteurs vis-à-vis des dynamiques collectives et d'accompagnement. La seconde phase des entretiens avait pour objectif de collecter des données relationnelles via le remplissage d'une grille permettant de décrire les relations.

L'objectif était de reconstituer les réseaux d'interactions au sein du collectif, en représentant les réseaux complets pour le groupe de membres interrogés, mais également en positionnant d'autres membres non-interrogés avec lesquels ils interagissent. Lors de chaque entretien, il s'agissait donc d'identifier les membres du collectif avec lesquels l'interviewé était en interaction en dehors du cadre et des activités du groupe, et de caractériser ces interactions. Notre intention était ainsi d'identifier, à partir de la proximité organisée générée par l'existence du groupe, quelles relations étaient effectivement activées. Les réseaux ainsi représentés, s'ils ne sont pas complets au sens strict, décrivent l'intégralité du réseau entre agriculteurs interrogés (réseau complet donc), ainsi que leur relation avec les autres agriculteurs non interrogés du collectifs.

De la même manière, l'interviewé était questionné sur les agriculteurs extérieurs au collectif avec lesquels il interagissait, afin de caractériser le positionnement social global des membres. En addition des données relationnelles pour différents types d'interactions, des éléments pour caractériser les agriculteurs cités ainsi que pour évaluer la force des relations établies (fréquence d'interaction, ancienneté de la relation, terminologie pour qualifier les liens) ont été récoltés.

Les trois types d'interactions pour lesquels nous avons choisi de décrire les réseaux de relations ont été définis tel qu'il suit :

- **La discussion** : Il s'agit de l'existence d'échanges verbaux répétés entre deux individus, et allant au-delà des simples formules de politesse. Nous avons choisi de définir l'établissement d'une interaction de type discussion comme le critère a minima pour attester de l'existence d'une relation entre deux individus.
Parmi les relation de discussion, nous avons ensuite précisé celles donnant lieu à une discussion autour des pratiques agricoles.
- **Le conseil** : l'interaction donne lieu à un échange (réciproque ou non) de conseils autour de la production agricole. Il s'agit ici d'un échange de ressource cognitive.
- **L'échange de ressources matérielles** : la relation se manifeste par un soutien matériel, à travers un échange (réciproque ou non) de biens et/ou services venant en appui à l'activité agricole.
Parmi ces échanges, nous précisions ensuite leur nature réciproque – c'est-à-dire pour lequel les deux parties prenantes reçoivent une contrepartie- ou non réciproque. La nature des ressources échangée a également été renseignée afin d'étudier par la suite la diversité des échanges. Dans le cas d'un échange réciproque, était distingué son caractère marchand (l'une des contreparties est monétaire) ou non marchand (don contre don).

L'étude de ces différents échanges auxquels donnent lieu les relations au sein des collectifs, nous a permis d'appréhender tant les fonctions cognitives (discussion, conseil) que les fonctions de coopération matérielle des groupes.

4. Traiter et analyser des données relationnelles

A partir des données relationnelles obtenues, des matrices binaires ont été réalisées afin de décrire au sein du collectif les interactions de discussion, de conseil, et d'échange de ressources matérielles (biens ou services) pour l'activité agricole. Ces matrices ont ensuite été traitées avec l'extension *statnet* du logiciel R afin de visualiser graphiquement les réseaux (sociogrammes) et d'effectuer des mesures d'indicateurs pour caractériser la structure générale du réseau et le positionnement des acteurs.

Nos analyses concernant les caractéristiques structurales des réseaux porteront sur la description de la morphologie générale des réseaux (taille, densité, agencement) ainsi que sur l'identification de structures cohésives. Nous parlons de cohésion lorsque tous les membres ont des liens avec beaucoup d'autres, conduisant à un « *maillage plus serré* » du tissu d'interactions (Campagnone et Hellec, 2015). Pour ce dernier aspect, nous étudierons les triades (Holland et Leinhardt, 1975), qui permettent de rendre compte de l'interconnexion locale des acteurs, et chercherons à identifier les cliques présentes dans le réseau -c'est à dire des sous-graphes maximaux complets, donc un ensemble de sommets entre lesquels tous les liens possibles existent-. Afin d'appréhender l'efficacité de circulation des informations et ressources au sein des réseaux, les moyennes des plus courts chemins - c'est à dire la moyennes des plus petites distances entre deux sommets – ont été calculées. Les longueurs moyennes des plus courts chemins illustrent la distance entre les sommets, donc la proximité entre les acteurs et, par cela même, l'efficacité du réseau (pour la circulation des ressources et des informations).

L'analyse des positionnements des sommets (correspondant aux agriculteurs) se basera essentiellement sur des mesures des centralités, afin d'appréhender le rôle joué par les membres au sein des réseaux (Polge *et al.*, 2016). Nous nous concentrons essentiellement sur deux types de centralité (Freeman, 1979) : la centralité de degré (*degree*) et celle d'intermédierité (*betweenness*). La centralité de degré, qui correspond au nombre de liens adjacents à un sommet, permet d'identifier les membres les plus actifs du réseau. Celle d'intermédierité, qui est fonction du nombre de plus courts chemins passant par un sommet, met en évidence le positionnement d'acteurs qui sont des passages obligés pour connecter d'autres acteurs entre eux et sont donc des individus centraux pour la circulation des informations ou ressources (Polge *et al.*, 2016).

Étude des interactions socio-économiques dans lesquelles sont impliquées les membres du collectif PPS

1. Description des réseaux socio-économiques au sein du groupe selon trois types d'interactions : caractérisation de la structure des sociogrammes

Dans la suite, les sociogrammes étudiés sont orientés. Toutefois, pour l'analyse des structures cohésives (en cliques et quasi-cliques notamment), nous avons choisi de considérer les graphes comme non-orientés.

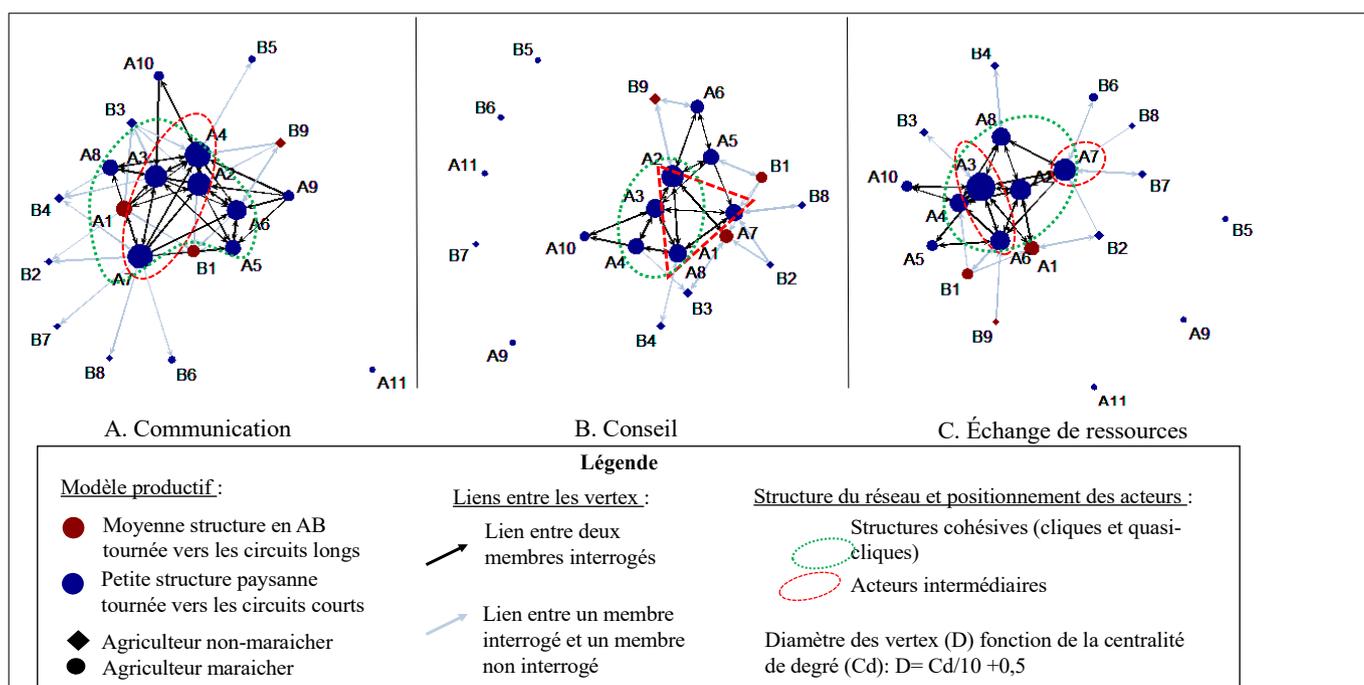


Figure 1 : Sociogrammes des réseaux étudiés au sein du collectif

Le réseau de communication du collectif PPS (figure 1.A), bien que non totalement connexe, est assez connecté : il s'organise en une structure dense et plutôt régulière et seul un individu ayant été interrogé est isolé du reste du groupe (A11).

La réciprocité au sein de ce réseau est forte, les membres déclarent en moyenne 4.5 relations à l'intérieur du collectif et la longueur moyenne des plus courts chemins au sein de l'ensemble connexe est de 1,86. Ce dernier aspect signifie qu'il faut en moyenne moins de deux intermédiaires pour connecter deux membres du groupe.

Le réseau de communication du collectif PPS s'organise autour de quatre agriculteurs centraux (centralité de degré et d'intermédiarité) : A7, A3, A4 et A2. Autour de ces membres, plusieurs ensembles particulièrement cohésifs se dégagent. En considérant les graphes comme non orientés, cinq cliques non disjointes contenant chacune cinq membres peuvent être identifiées : elles regroupent au total 9 des 11 membres interrogés. L'existence de ces cliques témoignent d'une forte cohésion d'ensemble au sein du réseau des membres interrogés, validée par le dénombrement des triades qui constituent le réseau (48 triades non orientées). Tous ces ensembles cohésifs, cliques, k-cores (quasi-cliques) et triades, sont assez bien connectés entre eux et se superposent, donnant un cœur de réseau la fois dense et cohésif.

	Discussion	Conseil	Ressources matérielles
Taille du réseau			
Nombre de sommets	20	20	20
Nombre de liens	61	45	53
Structure et organisation du réseau			
Densité	0.16	0.12	0.14
Densité du sous-graphe des agriculteurs interrogés	0.36	0.25	0.33
Réciprocité	0.81	0.95	0.96
Longueur moyenne des plus courts chemins	1.96	2.78	2.5
Centralité de Freeman	0.29	0.25	0.37
Structures cohésives (graphes non-orientés)			
Nombre de triades	48	8	16
Taille de la plus grande clique	5	4	4
Nombre de cliques de taille maximale	5	1	4
Taille du plus grand k-core auquel appartient l'individu le plus central (centralité de degré)	6	5	6

Tableau 1: Indicateurs globaux des réseaux d'interactions au sein de PPS

Le réseau de conseil (figure 1.B) exclut 5 des 20 agriculteurs du réseau de communication, mais reste assez dense par rapport au réseau de communication. Ce réseau conserve une structure régulière. Un groupe particulièrement cohésif et central apparaît, formant une clique avec les quatre agriculteurs A2, A3, A4 et A8. Le réseau se compose de 8 triades dont 5 fermées complètes (tous les liens orientés sont présents) et 3 triades avec seulement un lien orienté manquant : le réseau de conseil apparaît donc comme cohésif et assez réciproque. Pourtant, certains agriculteurs, notamment B1 et B2, ont plus de degrés entrants que sortants : ils se positionnent en « donneur » de conseil. Nous notons également que l'échange de conseil se fait aussi entre des agriculteurs n'ayant pas les mêmes types de production (entre des maraîchers et des non maraîchers). Les interactions de conseil ont été déclarées comme couvrant un certain nombre de thématiques : outre du conseil sur les pratiques culturelles, des conseils administratifs, concernant l'achat de terres ou l'accueil de volontaires sur la fermes sont, entres autres, échangés.

Le réseau d'échange de ressources matérielles (figure 1.C) est particulièrement dense, notamment si on le compare au réseau de communication puisque presque toutes les interactions (9/10ème d'entre elles) donnent lieu à un ou plusieurs échanges de ressources matérielles. Ce réseau est plus hiérarchisé (centralité de Freeman plus élevée) que ceux de communication et conseil. Les ressources qui circulent sont assez variées : du matériel agricole, de la main d'œuvre mais également des terres, des marchandises (à travers du troc), des plants. En considérant les graphes comme orientés, deux cliques (non disjointes) de chacune quatre membres sont observées (regroupant les individus A2, A3, A4, A8, A7). Ces cliques sont au nombre de quatre (avec également chacune quatre membres) si l'on néglige l'orientation des liens (avec les mêmes

membres que pour les cliques orientées auxquels s'ajoute l'individu A6). Les agriculteurs A2 et A3 sont particulièrement centraux (centralité de degré) dans le réseau d'échange de ressources et appartiennent à toutes les cliques mentionnées précédemment. Les individus A3 et A7 sont des individus intermédiaires au sein de ce réseau, ils sont également les plus centraux en termes de degré : ils occupent donc des positions stratégiques et potentiellement avantageuses.

	Réseaux					
	Discussion		Conseil		Ressources matérielles	
	Degré	Intermédiation	Degré	Intermédiation	Degré	Intermédiation
A1	8	15	33	6	22	37
A2	14	32	25	13	79	57
A3	13	44	92	10	28	32
A4	16	40	8	17	67	10
A5	8	6	33	8	22	4
A6	11	13	58	6	2	33
A7	15	43	67	9	33	73
A8	8	16	42	10	48	7
A9	4	0	0	0	0	0
A10	3	0	3	0	4	0
A11	0	0	0	0	0	0
B1	5	0	4	0	75	4
B2	2	0	2	0	3	1
B3	4	0	3	1	17	2
B4	3	0	2	0	2	0
B5	1	0	0	0	0	0
B6	1	0	0	0	2	0
B7	1	0	0	0	2	0
B8	1	0	2	0	1	0
B9	4	1	5	4	0	1

Tableau 2: Mesures des centralités des sommets par type de réseau

2 . Analyse de la diversité des ressources échangées et des coopérations en place au sein du collectif

Le sociogramme présenté en figure 1.C, décrit le réseau d'échange de ressources matérielles existant au sein du collectif, toutes ressources confondues. Les données récoltées lors des entretiens montrent que ces échanges concernent différents types de ressources (cf : Tableau 3) qui sont, par ordre d'importance, les suivants :

- de la main d'œuvre (ou temps de travail)
- du matériel agricole (équipement)
- des marchandises (ou productions agricoles)
- des semences ou plants
- du foncier (terrain ou espace agricole)

Les membres du collectif PPS s'échangent assez largement du temps de travail, et font référence dans leurs discours à des échanges de « coups de main », d' « aide au travail » ou à des travaux spécifiques qu'ils ont récemment effectué chez d'autres agriculteurs (« montage de serre »...). Non seulement l'échange de temps de travail est fréquent dans le groupe, mais il concerne également la plupart des membres : il n'est donc pas propre qu'à certains agriculteurs mais est bien une pratique répandue. En effet, hormis l'agriculteur A11 qui n'entretient pas de relation avec les autres membres en dehors des activités du collectifs, tous les membres interrogés déclarent échanger de la main

d'œuvre avec au moins un autre agriculteur du groupe, et au total 21 binômes d'échange de main d'œuvre ont été reportés. Ces échanges ne sont jamais monétaires (ce ne sont pas des prestations de service) mais relève d'un système d'aide et d'entre-aide.

L'échange de matériel agricole est également assez répandu et correspond, la plupart du temps, à un prêt ou à du prêt réciproque, plutôt qu'à du matériel partagé (un seul binôme possède un semoir en commun). À l'exclusion de l'agriculteur A11, seul l'un des membres interrogés (A8) déclare n'échanger de matériel avec aucun des autres agriculteurs du groupe (mais déclare en « parler » avec A2).

Des marchandises (ou productions agricoles) sont échangées pour la vente ou la revente : elles permettent à certains agriculteurs de compléter l'offre sur leur point de vente, et à d'autres d'écouler un surplus ou de trouver un point de vente. L'échange de productions agricoles est soit monétaire, soit fondé sur du don contre don. Dans certains cas, un agriculteur vend sur son point de vente les produits d'un autre : il s'agit là d'un échange de temps de travail.

Si l'échange des trois types de ressources précédentes est assez répandu dans le groupe, d'autres sont davantage pratiqués par certains membres. Les individus A6 et A7 sont chacun impliqués dans 3 des 6 échanges de foncier qui ont été reportés, et sont à la fois prêteur et emprunteur. L'échange de foncier (terrains ou espaces agricoles) se réalise soit par « don » (simple prêt), soit via du troc (le foncier est troqué contre une ressource d'un autre type). L'agriculteur A7, qui a une activité de pépinière de plant, est impliqué dans 3 des 6 échanges de plants ou semences qui ont été déclarés.

Type de ressource échangée	Nombre de binômes d'agriculteurs du collectif ayant déclaré avoir ce type d'échange de ressource
Main d'œuvre	21
Matériel agricole	14
Marchandise	11
Semences, plants	6
Foncier	6

Tableau 3: Nombre de binômes d'échange de ressources par type de ressource

Outre l'échange de ressources matérielles, les agriculteurs de PPS sont impliqués dans d'autres collaborations en lien avec les activités agricoles. Parmi elles :

- la réalisation de commandes groupées pour les semences, plants et engrais verts, dont notamment une commande effectuée par les agriculteurs A2, A3, A4, A5, A8 et A1.
- la production commune de plants (partage de pépinière) qui concerne trois binômes du groupe (A3/A7, A3/A4, et A4/A9).
- la mise en commun de cultures qui concerne deux binômes du groupe (A3/A4 et A2/A6).

3. Poly-appartenances des membres et interactions avec les acteurs du conseil agricole : accès à des ressources extérieures au collectif

Le tableau 4 renseigne sur les poly-appartenances des agriculteurs interviewés au sein du groupe. Parmi les 11 agriculteurs de PPS interrogés, 6 appartiennent à au moins un autre collectif d'agriculteurs (hors syndicat agricole). Deux types de collectifs ont été identifiés : ceux de

mutualisation à des fins de commercialisation, et ceux dédiés à l'innovation et le partage de connaissances techniques (groupes de développement agricole).

La totalité des six agriculteurs ayant des poly-appartenances sont membres d'un des deux collectifs tournés vers la commercialisation en circuit court (ceux-ci correspondent à deux magasins de producteurs). Seul l'agriculteur A5 fait parti de collectifs plus orientés vers la recherche de solutions et innovations techniques.

	Collectifs pour la commercialisation		Collectifs techniques	
	La Banaste	Naturellement Paysan	Dephy Ferme	CIVAM
Nombre d'agriculteurs de PPS interrogés appartenant également à ce groupe	3	3	1	1
Agriculteurs interrogés de PPS appartenant à ce groupe	A2, A7, A8	A3, A5, A6	A5	A5

Tableau 4: Poly-appartenances à des collectifs des agriculteurs interrogés

En ce qui concerne le conseil agricole (cf tableau 5), les membres déclarent ne pas bénéficier d'un suivi professionnel régulier et, mis à part l'individu A5, aucun n'appartient à des groupes de développement agricole liés à des institutions. Toutefois, les agriculteurs de PPS déclarent certains liens avec les institutions de développement agricole, soit parce qu'ils ont bénéficié d'aide lors de leur installation, soit parce qu'ils suivent des formations, sont membres des institutions lorsqu'elles ont un statut associatif, ou encore parce qu'ils accèdent à des ressources qu'elles mettent à disposition.

	Réseau InPact		AgriBio	Chambre d'Agriculture du Vaucluse
	ADEAR	CIVAM		
Nombre d'agriculteurs interrogés de PPS déclarant être en lien avec l'institution	7	3	3	2
Agriculteurs interrogés de PPS déclarant être en lien avec l'institution	A1, A2, A5, A6, A7, A19, A10	A4, A7, A8	A1, A4, A5	A6, A9

Tableau 5: Liens des agriculteurs interrogés avec le développement agricole

La plupart des relations avec le développement agricole qui ont été déclarées, se rapportent au réseau InPact (ADEAR, CIVAM²) ou au réseau des agriculteurs biologiques (AgriBio), mais certains membres sont en lien avec la Chambre d'Agriculture du Vaucluse.

La ressource sociale générée par le collectif paysan : quelle place dans les activités agricoles des membres ?

1. Le collectif PPS: générateur de capital social pour les membres

L'analyse de la structure des réseaux pour les trois types d'interactions étudiés met en évidence la densité des interactions en place et la cohésion des membres au sein du groupe.

² Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

La densité et la régularité au sein du réseau de discussion assurent l'efficacité dans la circulation des informations et ressources cognitives (multiplicité des chemins possibles), qu'elles proviennent de l'intérieur du groupe (acteurs périphériques ou cliques centrales) ou de l'extérieur du groupe via les poly-appartenances de certains membres. La cohésion du groupe pourrait également favoriser l'innovation et la recherche de solutions collectives, et venir en soutien lorsqu'il faut faire face à une problématique donnée, ou constituer une opportunité pour l'amélioration des systèmes productifs des membres.

L'échange de conseil est également dense au sein du groupe : il donne accès aux agriculteurs à des ressources cognitives concernant des aspects diversifiés de l'activité agricole (production, commercialisation, diversification des activités, accueil de bénévoles...) et constitue un support technique pour les systèmes productifs des membres.

La grande majorité des relations établies au sein du collectif (9/10) conduisent à l'échange d'au moins un type de ressources matérielles. Si l'étude du réseau d'échange de ressources matérielles montre que ces interactions sont denses, les discours et l'étude de la diversité des ressources qui circulent révèlent que ces échanges sont une pratique régulière, répandue et qui concernent une certaine diversité de ressources : de la main d'œuvre, du matériel agricole, des marchandises, des semences et plants (intrants) ou encore du foncier. Ces ressources circulent via un système informel et basé sur l'entraide, qui repose sur des types d'arrangements divers et n'implique pas d'échange monétaire (don contre don, trocs, prêts réciproques, don...).

Ainsi, le réseau de relations établies au sein du collectif PPS crée un espace pour la discussion et l'innovation, et constitue donc une potentielle ressource collective. Les relations mises en place donnent également lieu à de nombreux échanges de ressources cognitives (conseil) et de diverses ressources matérielles. A partir de la proximité organisée générée par le collectif (Polge et Torre, 2017; Polge *et al.*, 2016; Rallet et Torre, 2004), les relations sont donc effectivement activées et se traduisent par un apport concret de ressources pour les activités agricoles et facilement accessibles par les membres (compte tenu de la densité et régularité du réseau). En cela, les relations sociales semblent jouer un rôle important pour les systèmes de production et le réseau d'interactions au sein du collectif est générateur de capital social pour les agriculteurs (Polge, 2015 ; Burt 2000).

L'étude des relations en place au sein du collectif atteste de la densité des liens qui se créent entre les agriculteurs du même groupe, ayant tous ici des systèmes « alternatifs ». L'étude des poly-appartenances et des liens avec le développement agricole, montrent que les agriculteurs du groupe sont principalement en lien avec des acteurs agricoles « alternatifs », mais pas exclusivement. Notamment, si les autres collectifs regroupent avant tout des membres tenant d'une agriculture biologique, le collectif « Naturellement Paysan » rassemblent des agriculteurs aux systèmes productifs variés et voulant commercialiser une partie de leur production en direct. Ceci met en évidence le rapprochement d'acteurs « dominants » et « alternatifs » dans la mise en place de dispositifs innovants pour la transition des systèmes agricoles (Lamine, 2012). Ce rapprochement, permis par les réseaux, entre des acteurs portant plusieurs modèles agricoles pourrait également constituer une ressource pour l'activité agricole et les transitions, et constituer un autre type de capital social naissant des relations entre des individus issus de groupes différents (Compagnone, 2019 ; Compagnone et Hellec, 2015).

2. Le collectif PPS : autonomisation ou précarité de certains systèmes productifs ?

Pour les agriculteurs membres de PPS, le vaste réseau d'entraide et de circulation de ressources matérielles qui existe au sein du collectif semble venir en soutien aux systèmes productifs

alternatifs qu'ils ont mis en place, et contre-balancer certaines caractéristiques de ceux-ci qui pourraient être perçues comme une faiblesse initiale.

En effet, la grande majorité des agriculteurs du groupe ne sont pas issus du milieu agricole et ils sont donc installés en dehors du cadre d'une reprise familiale. Les systèmes productifs ont été développés avec des capitaux financiers initiaux et des investissements limités et incorporent peu de capitaux fixes. Notamment, de plus faibles investissements pour le matériel agricole ont été réalisés par rapport à la moyenne des exploitations françaises : l'échange répandu de matériel entre pairs pourrait bien compenser cet aspect des systèmes productifs étudiés. Un autre défi pour les néo-ruraux est celui de l'acquisition de foncier, d'autant plus marqué dans le Vaucluse où le prix des terres agricoles est élevé (SAFER, 2018). Les agriculteurs ayant besoin de plus de superficie agricole, notamment parce qu'ils ont des activités agricoles diversifiées comme c'est le cas pour A6 et A7 (qui ont respectivement des ateliers de production de céréales et d'élevage équin en plus du maraîchage), peuvent alors bénéficier de prêts de terres d'autres membres ayant acquis du foncier qu'ils n'exploitent pas entièrement (d'autant plus que beaucoup possèdent un système fondé sur du maraîchage sur petite voire micro-surface).

Les systèmes productifs des membres de PPS ne bénéficient pas d'une aide familiale en main d'œuvre et ne font que très peu appel à de la main d'œuvre extérieure : les « gros chantiers » peuvent alors être réalisés grâce à la participation des pairs. L'entraide familiale souvent observée dans les exploitations familiales, semble être substituée dans le cas de PPS à une solidarité collective (les chantiers collectifs en sont une manifestation).

L'étude des liens des agriculteurs de PPS avec les institutions de développement agricole, mais également avec les acteurs privés du conseil agricole, montre que les membres du collectif bénéficient peu de conseil agricole professionnel et, si c'est le cas, pas de manière régulière. En l'absence d'une source dominante d'information, les membres de PPS compensent alors par de l'échange de conseil technique entre pairs (Compagnone et Hellec, 2015 ; Compagnone 2014).

Certains échanges de ressources semblent donc essentiels pour le fonctionnement des systèmes productifs au sein du groupe, notamment pour certains agriculteurs qui dépendent plus largement du soutien de leurs pairs. C'est notamment le cas de A3 et A7 qui sont particulièrement centraux (dans les 3 types de réseaux étudiés), dont l'installation sur de petites surfaces est récente et dont les systèmes productifs restent à stabiliser. C'est également le cas de A6, qui est très central dans l'échange de ressources, et qui a rencontré de grandes difficultés après son installation, bénéficiant suite à cela du soutien de ces collègues. Les membres de PPS ont donc mis en place un vaste réseau d'entraide, représentant une forme de coopération et d'organisation du travail qui ne repose pas forcément sur la réciprocité mais plutôt sur une solidarité dans la production agricole qui est « motrice » de lien social (Sabourin, 2012). Ainsi, dans ce système, la non-réciprocité ne menace pas les rapports entre les membres (individus plutôt « donneurs » ou « receveurs », dons, entraide asymétrique).

Ce réseau d'interdépendances entre les agriculteurs du groupe, et la coopération locale qui émerge du collectif peuvent également relever de mécanismes d'autonomisation des agriculteurs en diminuant leur dépendance vis-à-vis des capitaux industriels et financiers (Lucas & Gasselien, 2018 ; Ploeg, 2014). Ainsi, l'échange de matériel agricole ou de foncier permet de dépasser d'éventuels blocages dus au manque d'apport financier. L'autonomisation s'effectue également via d'autres mécanismes (que favorisent les coopérations locales mises en place) tel que l'accroissement des niveaux de production à partir des ressources internes aux systèmes productifs, notamment à travers la mutualisation des facteurs de production (pépinière commune), ou encore via la réduction des

intrants à travers les commandes groupées et l'échange de plants et semences produites sur les fermes (Lucas et Gasselin, 2018).

Enfin, dans une certaine mesure, l'échange de marchandise pour la vente et la revente, permet aux agriculteurs d'avoir une certaine autonomie pour la commercialisation, autonomie également apportée pour certains par leur appartenance à des collectifs agricoles de mutualisation pour la vente en direct.

Conclusion

Dans ce travail sur le collectif Paysan du Pays des Sorgues (PPS), nous avons cherché à étudier les relations inter-individuelles entre membres qui étaient activées en dehors des activités du groupe, et à évaluer l'apport de ces interactions pour la production agricole.

L'étude montre que la proximité organisée générée par le collectif conduit effectivement à l'établissement et à l'activation de relations entre les membres, créant un réseau d'interactions au sein du groupe dense et cohésif. Ces interactions, en plus de se manifester par du dialogue professionnel entre pairs, donnent également lieu à un échange concret de ressources cognitives et matérielles diversifiées. Elles constituent ainsi une forme de capital social pour les agriculteurs, et rendent compte du large support reçus par les pairs au sein du groupe ainsi que des systèmes d'entraide et de coopération en place.

Les systèmes d'interdépendances qui se sont établis entre les membres du collectifs, témoignent de l'importance jouée par la ressource sociale pour les systèmes productifs « alternatifs » des agriculteurs étudiés, qui incorporent peu de capitaux propres par rapports à d'autres systèmes et bénéficient de moins d'accès à du conseil professionnel. La mise en place de certains systèmes d'interdépendances pourrait participer à un processus d'autonomisation (Lucas et Gasselin, 2018) des agriculteurs du collectif (vis-à-vis des capitaux financiers, vis-à-vis du conseil professionnel, vis-à-vis des fournisseurs d'intrants...), mais également témoigner de la précarité de certains des systèmes productifs en place.

Ces réseaux de relations localement distribués, ainsi que l'appartenance de plusieurs des membres à d'autres collectifs locaux, révèlent d'une certaine intégration locale des agriculteurs du groupe, au moins parmi les pairs ayant des systèmes productifs assez proches. Ces relations entre collègues pourraient bien compenser la faible intégration initiale des ces agriculteurs « néo-ruraux », dont l'installation ne se fait pas dans le cadre familial, qui sont souvent récemment arrivés dans la région. L'ADEAR84, qui a accompagné à l'installation la plupart des agriculteurs du collectif et est à l'origine de leur « mise en réseau », joue donc potentiellement un rôle important dans le soutien apporté aux systèmes productifs via les relations sociales.

Cette intégration locale se manifeste également dans le fait que les membres interrogés reportent un certain nombre de relations avec des agriculteurs extérieurs au groupe et installés sur le territoire : l'analyse des réseaux personnels des membres et le positionnement du réseau du collectif au sein d'un réseau local plus étendu ouvrent des perspectives d'étude, notamment en ce qui concerne la mise en relation entre les acteurs « classiques » agricoles et ceux plus « alternatifs » et qui pourrait constituer un véritable enjeu pour les transitions.

Nous garderons à l'esprit que, dans la mesure où le collectif étudié avait peu d'années d'existence au moment de l'étude (2 ans environ) et qu'au fil du temps les liens compatibles se renforcent alors que ceux incompatibles disparaissent (Burt, 1983), il est possible que les réseaux d'interactions ne soient pas encore stabilisés et que la densité d'interactions observée soit liée à la nouveauté du groupe. En ce sens, une approche dynamique des réseaux (Polge *et al.*, 2016 ; Bidart, 2012) peut être intéressante et il serait pertinent pour la suite d'étudier de nouveau le groupe afin

d'appréhender l'évolution des liens au sein des réseaux. Nous rajouterons toutefois que, s'il est vrai que « les relations d'entraide engendrent l'amitié et se prolongent » (Sabourin, 2012), il n'est pas impossible que les relations observées au sein du collectif PPS perdurent.

Références bibliographiques

BELLON, S. ET AL. 1995. Analyse des nouvelles formes d'exercice de l'activité agricole. Versailles, INRA, Rapport d'étape.

BIDART, C. 2012. Réseaux personnels et processus de socialisation. *Idées économiques et sociales* 169, 8-15.

BURT, R.S. 2000. The network structure of social capital. *Research in organizational behavior* 2, 345-423.

BURT, R.S. 2004. Structural holes and good ideas. *American Journal of Sociology* 110, 2, 349-399.

CAZELLA, A. 2001. Les installations agricoles nouvelles : le cas des agriculteurs néo-ruraux dans l'Aude (France). *Espace, populations, sociétés*, 2001-1-2, 101-108.

COMPAGNONE, C. 2019. Sociologie des changements de pratiques en agriculture. L'apport de l'étude des réseaux de dialogues entre pairs. Éditions Quæ.

COMPAGNONE, C., LAMINE, C., ET DUPRÉ, L. 2018. La production et la circulation des connaissances en agriculture interrogées par l'Agro-écologie. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2, 111-133.

COMPAGNONE, C. 2014. Les viticulteurs bourguignons et le respect de l'environnement: Réseaux de dialogues professionnels et dynamiques de changement. *Revue française de sociologie* 55, 2, 319.

COMPAGNONE, C. ET HELLEC, F. 2015. Farmers' Professional Dialogue Networks and Dynamics of Change: The Case of ICP and No-Tillage Adoption in Burgundy (France): Farmers' Professional Dialogue Networks. *Rural Sociology* 80, 2, 248-273.

DARRE, 1989. Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture. *Économie rurale* 192, 1, 115-122.

DARRE, J.-P. 1984. La production des normes au sein d'un réseau professionnel : L'exemple d'un groupe d'éleveurs. *Sociologie du travail* 26, 2, 141-156.

FREEMAN, C. 1978. Centrality in Social Networks : Conceptual clarification. *Social Networks* 1, 215-239.

LAMINE, C., MEYNARD, J.-M., PERROT, N., BELLON, S. 2009. Analyse des formes de transition vers des agricultures plus écologiques : les cas de l'Agriculture Biologique et de la Protection Intégrée. *Innovations Agronomiques* 4, 483-493.

- LAMINE, C. 2012. « Changer de système » : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux. *Terrains&travaux* 20, 139-156.
- LUCAS, V. ET GASSELIN, P. 2018. Gagner en autonomie grâce à la Cuma, Expériences d'éleveurs laitiers français à l'ère de la dérégulation et de l'agroécologie. *Économie rurale* 364, 73-88.
- PLOEG, J.D VAN DER. 2014. *Les paysans du 21^e siècle. Mouvement de repaysannisation dans l'Europe aujourd'hui*. Paris, ECLM.
- POLGE, E. ET TORRE, A. 2017. Territorial governance and proximity dynamics. The case of two public policy arrangements in the Brazilian Amazon: Territorial governance and proximity dynamics. *Papers in Regional Science*.
- POLGE, E., TORRE, A., ET PIRAUX, M. 2016. Dynamiques de proximités dans la construction de réseaux socio-économiques territoriaux en Amazonie brésilienne. *Géographie, économie, société* 18, 4, 493-524.
- POLGE, E., TORRE, A., ET WALLET, F. 2018. Coexistence et hybridation des modèles agricoles en Amazonie orientale. L'exemple la production laitière dans deux villages de la « commune verte » de Paragominas. *Economie rurale* 366, 41-60.
- RALLET, A., ET TORRE, A. 2004. Proximité et localisation. *Économie rurale* 280, 1, 25-41.
- RUAAULT, C., ET SOULARD, C. 2015. Permanence et renouveau des collectifs en agriculture. *Colloque MSH de Dijon, le 9 septembre 2015 « Sens des pratiques et dynamique des collectifs en agriculture. L'actualité des travaux de Jean-Pierre Darré »*.
- SABOURIN, E. 2012. Organisations et sociétés paysannes. Une lecture par la réciprocité. Éditions Quæ.